

## CADRE D'UTILISATION DES VACCINS DU PROGRAMME DE VACCINATION DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Ce document détaille le cadre d'utilisation des vaccins du Programme de vaccination de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Pour une vaccination en dehors de ce cadre, le vaccin doit faire l'objet d'une prescription préalable afin que la personne puisse se le procurer en pharmacie.

**Remarque :** en cas d'épidémie, il est possible que le cadre d'utilisation de certains vaccins soit modifié. Le cas échéant, plus d'informations sur [www.vaccination-info.be/pro](http://www.vaccination-info.be/pro).

Vaccins disponibles	Prévu pour	Pas prévu pour
<b>Boostrix®</b> (Diphtérie, tétanos et coqueluche)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La vaccination de rappel pour les adolescents de 15-16 ans</li> <li>• La vaccination de rattrapage de l'adolescent jusqu'à 18 ans</li> <li>• La vaccination de la femme enceinte entre la 24<sup>ème</sup> et 32<sup>ème</sup> semaine de grossesse, à chaque grossesse</li> <li>• Par la <b>Promotion de la Santé à l'École</b> (indépendamment de l'âge) :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La vaccination de rappel en 4<sup>ème</sup> secondaire</li> <li>○ Le rattrapage de la vaccination de rappel pour les étudiants inscrits dans l'ESNU</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La vaccination de rappel contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche chez l'adulte</li> <li>• La vaccination <i>cocoon</i> du partenaire ou des grands-parents</li> <li>• La vaccination des professionnels travaillant avec des jeunes enfants</li> </ul>
<b>Engerix-B®</b> (Hépatite B)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La vaccination de rattrapage des enfants âgés de 11 à 18 ans n'ayant pas reçu cette vaccination</li> <li>• Par la <b>Promotion de la Santé à l'École</b> (indépendamment de l'âge) :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La vaccination de rattrapage pour les élèves de 6<sup>ème</sup> primaire, 2<sup>ème</sup> secondaire et les étudiants dans l'ESNU</li> </ul> </li> </ul> <p><i>A noter : Schéma en 2 doses entre 11 et 15 ans, en 3 doses à partir de 16 ans</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La vaccination contre l'hépatite B (VBH) des adultes</li> </ul>
<b>Gardasil 9®</b> (Papillomavirus humain)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La vaccination des adolescents de 13-14 ans</li> <li>• La vaccination de rattrapage des adolescents de 15 à 18 ans</li> <li>• Par la <b>Promotion de la Santé à l'École</b> (indépendamment de l'âge) :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La vaccination pour les élèves de 1<sup>ère</sup> différenciée ou de 2<sup>ème</sup> secondaire</li> <li>○ Le rattrapage pour les élèves de 4<sup>ème</sup> secondaire ou équivalent</li> </ul> </li> </ul> <p><i>A noter : Schéma en 2 doses pour tous</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La vaccination contre HPV chez les personnes de plus de 18 ans</li> </ul>
<b>Infanrix-IPV®</b> (Diphtérie, coqueluche, tétanos et poliomyélite)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La vaccination de rappel à 5-6 ans</li> <li>• La vaccination de rattrapage des enfants jusqu'à l'âge de 12 ans</li> <li>• Par la <b>Promotion de la Santé à l'École</b> (indépendamment de l'âge) :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La vaccination de rattrapage en 2<sup>ème</sup> primaire</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La vaccination des enfants à partir de l'âge de 13 ans</li> </ul>

Vaccins disponibles	Prévu pour	Pas prévu pour
<p><b>MMR VaxPro®</b> (Rougeole, rubéole, oreillons)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La vaccination des enfants à 12 mois et à 7-8 ans</li> <li>• La vaccination des nourrissons entre 6 et 12 mois en cas d'épidémie ou s'ils se rendent dans un pays endémique ou autour d'un cas en Belgique</li> <li>• La vaccination de rattrapage pour les enfants jusqu'à 20 ans, pour ceux qui n'ont pas reçu la première et/ou la deuxième dose</li> <li>• En Région bruxelloise, la vaccination des adultes</li> <li>• Par la <b>Promotion de la Santé à l'École</b> (indépendamment de l'âge) :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La vaccination pour les élèves de 2<sup>ème</sup> primaire</li> <li>○ La vaccination de rattrapage des 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> doses pour les 2<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> primaire, 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> secondaire et des étudiants inscrits dans l'ESNU</li> </ul> </li> </ul> <p><i>A noter : La dose donnée avant 1 an est considérée comme une extra dose et ne remplace pas celle qui doit être administrée à 12 mois</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En Région wallonne, la vaccination des adultes au-delà de 20 ans</li> </ul>
<p><b>Nimenrix®</b> (Méningocoques ACWY)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La vaccination des enfants à 15 mois</li> <li>• La vaccination de rattrapage jusqu'à 7 ans inclus des personnes n'ayant jamais été vaccinées (avec un vaccin contre la Méningite C ou ACWY)</li> <li>• Par la <b>Promotion de la Santé à l'École</b> (indépendamment de l'âge) :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La vaccination de rattrapage en 2<sup>ème</sup> primaire</li> <li>○ La vaccination post-exposition des élèves (jusqu'à la fin des secondaires) autour d'un cas identifié de méningite à Méningocoques</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La vaccination des enfants de moins de 8 ans ayant déjà reçu un vaccin contre la méningite C</li> <li>• La vaccination des personnes à partir de 8 ans</li> </ul>
<p><b>Prevenar 13®</b> (Pneumocoques)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La primo-vaccination à 2, 4 et 12 mois</li> <li>• La vaccination de rattrapage des enfants jusqu'à 24 mois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La vaccination au-delà de l'âge de 24 mois</li> </ul>
<p><b>Vaxelis®</b> (Poliomyélite, diphtérie, tétanos, coqueluche, hépatite B et Haemophilus influenzae de type B)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La primo-vaccination des nourrissons à 2, 3, 4 et 15 mois</li> <li>• La vaccination de rattrapage contre 6 maladies jusqu'à l'âge de 10 ans</li> </ul> <p><i>A noter : A partir de 11 ans, un rattrapage avec un vaccin contre l'hépatite B et un vaccin tétravalent (DTPa-IPV) peut être réalisé</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La vaccination contre ces 6 maladies à partir de 11 ans</li> </ul>